



Plate-forme collaborative Claroline Présentation et philosophie de Claroline

Contact :

Bernard-Paul Eminet

p-interactif

1, Avenue Baron de Crousaz
73330 Le Pont de Beauvoisin

06 73 42 90 23

www.p-interactif.com

bpe@p-interactif.com

Sommaire

Sommaire	2
Avertissement au lecteur	3
Présentation de Claroline	3
Introduction	3
La philosophie de Claroline	3
Présentation générale	3
Description	3
Et pour un espace collaboratif et d'échange ?.....	4
Les utilisateurs de la plate-forme Claroline	4
Accès à la partie privée de la plate-forme	4
Vocabulaire.....	4
Internaute	4
Utilisateur	4
Participant	5
Contributeur au projet	5
Gestionnaire de projet	5
Administrateur plate-forme Claroline	5
Super administrateur plate-forme Claroline	5
Aller encore plus loin	5
Les outils modules associés au projet	5
Un système qui « s'emboîte ».....	6
Pour terminer, une idée de temps de formation appropriation de Claroline	6
Comment les choses s'enchaînent-elles ?	6
En quoi consiste l'adaptation de Claroline en espace collaboratif ?	6

Avertissement au lecteur

Ce document est soumis à la licence Creative Common:



Vous êtes libres : De reproduire, distribuer et communiquer cette création au public ou encore de modifier cette création,

Selon les conditions suivantes :



Paternité (attribution)

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre). Les mentions à faire apparaître sont les suivantes :

Source : Bernard-Paul Eminet - p-interactif | www.p-interactif.com



Pas d'Utilisation Commerciale (non commercial)

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

À chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition.

Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

Pour en savoir plus sur la licence Creative Common : <http://creativecommons.org/about/licenses/>

En français : <http://fr.creativecommons.org/>

Présentation de Claroline

Dans la suite



Ce petit symbole indique un paragraphe à lire avec attention.



Ce petit symbole indique une remarque complémentaire.



Ce petit symbole indique un détail plus approfondi.

Introduction

Deux notions sont à bien comprendre pour s'approprier correctement Claroline :

- La philosophie de la plate-forme.
- Les différentes parties prenantes aux projets proposés sur la plate-forme¹.

La philosophie de Claroline

Présentation générale

Cet environnement de travail collaboratif et d'échange utilise la plate-forme de formation à distance Claroline. Ce socle technique, en licence Open Source (licence dite GPL), a été développé par l'Université Catholique de Louvain en Belgique. Il existe actuellement en 32 langues et est utilisé par de nombreux organismes de formation, écoles, universités...

Le présent espace est une utilisation "détournée" d'un environnement de formation en ligne par un changement du vocabulaire des "parties prenantes" qui interviennent dans un tel dispositif.

Pour en savoir plus :

Sur Claroline : site officiel – www.claroline.net

Sur la licence GPL : site officiel gnu – <http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html>

Traduction en français de la licence GNU : <http://fsffrance.org/gpl/gpl-fr.fr.html>



Claroline est l'acronyme de « Classroom on line » et devrait théoriquement se prononcer « Clarolaïïne »...

Mais Claroline se rapproche du prénom féminin Caroline et permet une meilleure appropriation.

Et – clin d'œil – tout outil en licence Open Source a comme logo « mascotte » un animal.

Caroline est la tortue amoureuse du chien Bill dans la BD « Boule et Bill » de Roba...

Description

Qu'est ce qu'une plate-forme de formation en ligne ?

Pour bien s'approprier le vocabulaire, il est bon de rappeler ce qu'est un dispositif de formation en ligne.

¹ Partie-prenante = « personne » (physique ou morale) qui influe sur le devenir d'un projet.

Il s'agit d'un espace virtuel dans lequel des enseignants (ou professeurs) développent et maintiennent des dispositifs d'apprentissage à destination d'étudiants (ou élèves).

Les enseignants développent des **cours** qu'ils rangent dans des **catégories** de cours

Les étudiants suivent les cours dans lesquels ils sont inscrits

Les étudiants peuvent faire partie de **groupes**

Les professeurs peuvent créer des **salles de classes** auxquelles ils inscrivent des cours et/ou des étudiants.

Les professeurs peuvent être assistés par des **tuteurs**

Un cours est un "espace" dans lequel l'enseignant dispose de modules | outils de façon à "mettre en musique" l'environnement pédagogique qu'il définit. Il va choisir les outils en fonction des exigences du cours et des niveaux d'échange et de participation attendus de la part des étudiants.

L'ensemble s'appelle **le campus**.

Et pour un espace collaboratif et d'échange ?

Le processus est le même, seul le vocabulaire change :

- Un cours devient **projet**
- Un professeur devient **responsable de projet ou gestionnaire de projet**
- Un étudiant devient **utilisateur/participant**
- Une salle de classe devient **programme**
- Un tuteur devient **co-gestionnaire**
- Un **groupe**, une **catégorie** gardent le même nom

L'ensemble s'appelle **la plate-forme**, **l'espace** ou plus simplement : « **Claroline** ».

Le présent espace propose ce vocabulaire qui est plus adapté à une logique projet pour une organisation.

Dans la suite nous allons utiliser le vocabulaire plus adapté à une organisation. Mais il est bon de garder en tête l'analogie avec un environnement pédagogique.

- Gestionnaire de projet = gestionnaire de cours / enseignant
- Utilisateur/participant = étudiant
- Projet = cours
- Programme = salle de classe

Les utilisateurs de la plate-forme Claroline

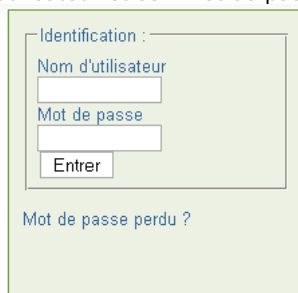
La présente plate-forme est privée. Elle n'est donc pas accessible à des internautes anonymes ou invités².

Pour rentrer dans Claroline, l'internaute doit disposer d'un Nom d'utilisateur et d'un Mot de passe. Ces derniers sont attribués par l'administrateur de la plate-forme.

L'utilisateur de Claroline doit avoir été inscrit auparavant par un administrateur plate-forme ou un gestionnaire de projet.

Accès à la partie privée de la plate-forme

Dans la page d'accueil, taper son nom d'utilisateur et son mot de passe à droite.



Si l'administrateur plate-forme a saisi une adresse e-mail pour l'utilisateur, ce dernier peut recevoir un nouveau mot de passe par mail s'il l'a oublié (« mot de passe perdu ? »).

Vocabulaire



Internaute

L'internaute ne possède pas de Nom d'utilisateur | Mot de passe. Il n'a donc pas la possibilité de rentrer sur la plate-forme. Il ne peut que lire le texte mis à sa disposition par l'administrateur de la plate-forme en page d'accueil.

Utilisateur

L'utilisateur est enregistré sur la plate-forme. Il possède un Nom d'utilisateur | Mot de passe. Il ne voit que les projets dans lesquels il a été inscrit par un administrateur plate-forme ou un gestionnaire de projet. S'il n'est inscrit à aucun projet, il ne voit rien.

² Claroline permet aussi de créer des projets proposés en accès public.

Analogie = l'utilisateur peut rentrer sur un campus mais il ne voit qu'un couloir sans porte d'entrée vers les salles de classe ou les cours.

Participant

Dès qu'un utilisateur est inscrit dans un projet par un administrateur plate-forme ou un gestionnaire de projet, il devient **participant** à ce projet.

Un participant ne « voit » que les projets dans lesquels il a été inscrit.

Ainsi par exemple, le participant ne peut que **consulter ou télécharger** les documents et liens mis à sa disposition dans le projet. Il ne peut intervenir sur la structure de l'arborescence des documents.

Contributeur au projet

Le participant n'est pas proposé – de base - sur Claroline. Il est créé comme « profil de droit » par l'administrateur plate-forme.

Le contributeur est un participant qui peut intervenir sur la structure de l'arborescence des documents.

- Créer des répertoires
- Ajouter un document
- Ajouter un commentaire aux répertoires et documents
- Créer un document
- Créer un document hypertexte
- Supprimer un document ou un répertoire

Gestionnaire de projet

Le gestionnaire de projet peut créer de nouveaux projets et intervenir sur la structure de l'arborescence des documents.

Si l'administrateur plate-forme lui en a donné l'autorisation.

- Il peut inscrire des utilisateurs à un projet ou inscrire ses projets à des programmes.
- Il peut inscrire de nouveaux utilisateurs sur la plate-forme.
- Il peut changer les **profils de droits** des participants à un projet pour les outils.

Le gestionnaire de projet ne « voit » que les projets qu'il a créés.

Il « voit » aussi les projets dans lesquels il est inscrit avec le profil qui lui a été attribué par les autres gestionnaires des projets.

Administrateur plate-forme Claroline

L'administrateur plate-forme peut paramétrer la plate-forme. Il est capable de « voir » et intervenir sur **tous** les projets de la plate-forme.

Il est le seul à avoir une visibilité complète sur les utilisateurs inscrits.

Il est le seul à pouvoir gérer les programmes de la plate-forme.

Il peut gérer et créer les profils de droit.

Super administrateur plate-forme Claroline

Le super administrateur est un administrateur plate-forme qui dispose des codes FTP et des informations d'accès sur le serveur d'hébergement.

Il est ainsi capable de sauvegarder / restaurer la base de données et les projets.

Aller encore plus loin







Les profils « utilisateur anonyme » et « visiteur » existent sur Claroline mais sont « inactifs » sur la présente plate-forme.







Si l'administrateur plate-forme l'autorise, un utilisateur anonyme et un visiteur peuvent s'inscrire sur la plate-forme à partir d'un formulaire de la partie publique.

Contributeur, gestionnaire de projet, administrateur plate-forme peuvent être considérés comme les membres de « l'équipe pédagogique » dans l'analogie avec un outil de formation en ligne. Mais il est tout à fait possible de créer d'autres profils (dit « de droit ») pour compléter cette équipe : secrétaire, assistant, responsable de laboratoire, modérateur de forum etc.

Les outils | modules associés au projet

Dans le cadre d'un projet, le gestionnaire sélectionne des outils qui seront utilisés par l'utilisateur participant. Voici la liste des outils accessibles – certains ne sont pas décrit ici (voir le fichier : Les outils_Claroline).

Icône	Outil	Description
	Description du projet	Outil qui permet de proposer une description du projet.
	Agenda	Un projet peut-être associé avec un agenda. L'agenda d'un participant est la superposition des agendas des projets dans lesquels il est inscrit.
	Annonces	Des annonces concernant le projet peuvent être placées en avant ou envoyées par mail.
	Documents et liens	Des documents sont proposés au participant sous forme d'une arborescence de dossiers / sous-dossiers / fichiers.
	Activités	
	Parcours	Il est possible de contraindre le participant à un parcours de lecture dans le projet.

	Travaux	Le gestionnaire de projet peut proposer un système de dépôt de document.
	Forum	Un projet peut être associé avec un système de forums pour proposer des échanges entre les participants.
	Groupes	Les participants d'un projet peuvent travailler en groupes de travail.
	Utilisateur	La liste des participants à un projet est affichée dans le projet.
	Discussion	Il s'agit d'un outil de « chat », de discussion instantanée
	Wiki	Outil d'écriture coopérative

Un système qui « s'emboîte »



Utilisateur, participant, contributeur, gestionnaire de projet, administrateur plate-forme.

Dans l'analogie avec un outil de formation en ligne l'**administrateur plate-forme** est le « proviseur ». C'est lui qui organise, administre, active et configure les outils qu'il décide de placer à disposition des membres de son équipe pédagogique.

Pour terminer, une idée de temps de formation | appropriation de Claroline

- Temps de formation pour un participant pour saisir comment utiliser les projets mis à disposition sur la plate-forme Claroline : 30 minutes
- Temps de formation pour un contributeur pour comprendre comment mettre à disposition des documents sur la plate-forme Claroline. : 1/2 journée.
- Temps de formation pour un gestionnaire de projet pour mettre en place et administrer un projet sur la plate-forme Claroline : 1 journée.
- Temps de formation pour un administrateur-plate-forme pour paramétrer la plate-forme Claroline. : 2 journées.
- Temps de formation pour un super-administrateur pour installer l'environnement sur un serveur, le paramétrer et le préparer pour une utilisation opérationnelle. : 1 journée.

Comment les choses s'enchaînent-elles ?

De la même façon que des « poupées russes ».

Un administrateur est aussi gestionnaire de projet et également participant sur Claroline.

La formation participant fait partie de la formation contributeur qui elle-même est incluse dans la formation chef de projet. Cette dernière étant contenue dans la formation administrateur plate-forme.

En quoi consiste l'adaptation de Claroline en espace collaboratif ?

Claroline est – à la base - une plate-forme de formation à distance.

Détourner cet environnement de formation en ligne en espace collaboratif consiste tout simplement à localiser le vocabulaire dans un français adapté à une logique de projet. Cette opération est réalisée par la modification d'un fichier de langue unique (lang/french/complete.php).

La deuxième adaptation consiste à changer les icônes proposées de base car ces dernières sont assez laides...